# [Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, pour répondre à la question répétitive du député, je dirai que la réponse qu'a donnée le secrétaire d'État aux Affaires extérieures le 21 mai à la Chambre est toujours parfaitement valable. Le premier ministre a enjoint très précisément à M. Reisman de veiller à ajouter au groupe de négociations les dimensions des francophones, des femmes et des intérêts régionaux. C'est ce qui se fait. Je crois que le ministre responsable de la Condition féminine a déjà choisi une femme à ajouter au groupe. D'autres progrès seront réalisés.

# [Français]

L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES—LA POSITION DU MINISTRE

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, c'est pire que ce que je croyais. Si le premier ministre a parlé à M. Reisman, il a simplement établi qu'il n'avait pas plus de poids avec Reisman qu'il en a avec le Président des États-Unis, parce qu'il n'y a rien de changé. La femme qui a été ajoutée, c'est dans un poste subalterne.

Je vais demander au secrétaire d'État, en sa qualité de responsable des programmes de langues officielles, si lui, au moins, a fait des représentations pour qu'il y ait plus de francophones au sein de l'équipe de négociation sur le libre-échange. Et s'il l'a fait, j'aimerais qu'il nous dise en quels termes, quelle argumentation il a utilisée, lui, qui se targue...

M. le vice-président: À l'ordre! La parole est à l'honorable ministre.

L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, comme d'habitude le député de Saint-Jacques mêle les questions, mais c'est devenu une habitude et les introductions sont tellement longues que les questions n'ont aucune substance.

La question de l'application des langues officielles dans leur ensemble n'a rien à voir avec le choix de candidats francophones . . . Écoutez la réponse . . .

Monsieur le Président, ce parti a la merveilleuse habitude de poser des questions et de répondre en même temps. Répondez aux questions si vous voulez y répondre.

# [Traduction]

# L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

L'ENTREPOSAGE DES DÉCHETS NUCLÉAIRES—ON DEMANDE UNE ENQUÊTE SUR L'INDUSTRIE

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement.

# **Questions** orales

Elle porte sur les nouvelles d'hier soir selon lesquelles l'EACL prévoit étendre ses marchés pour les mini-réacteurs ainsi que sur la rumeur selon laquelle elle a l'intention d'entreposer les déchets produits par ces réacteurs à Pinawa et Chalk River. N'est-ce pas encore un autre exemple qu'il est nécessaire d'ouvrir une enquête publique approfondie sur l'industrie nucléaire au Canada?

Faute d'enquête de la part du gouvernement, le ministre prendra-t-il son mandat au sérieux en tant que responsable de l'environnement et entamera-t-il une étude fédérale sur les moyens par lesquels ces déchets seront transportés de ces miniréacteurs aux lieux d'entreposage et sur la question de l'entreposage en général?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le député sait, j'en suis sûr, que l'EACL ne relève pas de moi, mais de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Aussi ferait-il sans doute mieux de lui adresser sa question.

Dans la mesure où cette question me concerne ainsi que mon mandat et celui de mon ministère, je dirai que l'instance du député a été bien présentée et vigoureusement exprimé.

#### ON DEMANDE AU MINISTRE D'INTERVENIR

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, j'ai depuis longtemps renoncé à interroger la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources au sujet des aspects environnementaux de l'exploitation énergétique. Je compte sur le ministre de l'Environnement, comme défenseur de l'environnement de ce pays, pour remédier aux négligences manifestes de sa collègue. Je me rends compte qu'il doit mesurer ses paroles en public. Cependant, en sa qualité de ministre de l'Environnement, je lui demanderais de se rendre compte qu'il est grand temps que l'environnement prenne le dessus sur les impératifs technologiques de l'EACL et son zèle missionnaire déplacé qui la pousse à remplir tout le pays de mini-réacteurs.

M. John McDermid (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je vais répondre à la question du député. Tout d'abord, les ventes du réacteur Slowpoke dont parle le député n'ont pas eu lieu.

### M. Blaikie: Mais vous voulez les vendre!

M. McDermid: On travaille actuellement sur des prototypes et l'on procède à des démonstrations. Tout cela est purement hypothétique. Aucun accord n'a été conclu. On a mal rapporté les propos de la personne qui a donné l'entrevue. Les faits que relate le député ce matin sont faux.